

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 28.07.2014

Numéro de version 1

Révision: 28.07.2014

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- 1.1 Identificateur de produit
- Nom du produit Okasilent plus
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées aucune
- Emploi de la substance / de la préparation *Réduction de l'impact sonore et mat découplage*
- 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- Producteur/fournisseur : *Kiesel Bauchemie GmbH & Co. KG*
Wolf-Hirth-Str. 2

D-73730 Esslingen

Tel.:+49(0)711/93134-0
Fax:+49(0)711/93143-140
E-Mail: sida@kiesel.com
- Service chargé des renseignements : *Labo ou services de protection de l'environnement et de sécurité de travail*
- 1.4 Numéro d'appel d'urgence: *Informations Poison Centre Freiburg Tel.: +49(0)761/ 19240 (24h en allemand et en anglais)*

SECTION 2: Identification des dangers

- 2.1 Classification de la substance ou du mélange
 - Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE néant
 - Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement: *Le produit n'est pas à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.*
 - Système de classification: *La classification correspond aux listes CEE actuelles, mais est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.*
-
- 2.2 Éléments d'étiquetage
 - Marquage selon les directives CEE: *Les mesures de prudence habituelles doivent être observées en cas de manipulation de produits chimiques*
La substance n'est pas soumise à l'obligation de marquage selon la dernière version en vigueur de la "Directive générale CEE de classification des préparations".
Le produit n'est pas tenu d'être identifié suivant les directives de la Communauté européenne / la " GefStoffV " = la Réglementation sur les Produits dangereux
 - 2.3 Autres dangers
 - Résultats des évaluations PBT et vPvB
 - PBT: *Non applicable.*
 - vPvB: *Non applicable.*

FR

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 28.07.2014

Numéro de version 1

Révision: 28.07.2014

Nom du produit Okasilent plus

(suite de la page 1)

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

- 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges
- Description : polyéthylène téréphtalate; Liant thermoplastique; Polyuréthane caoutchouc; Excipients; <1%
- Composants contribuant aux dangers: néant
- Indications complémentaires : Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

SECTION 4: Premiers secours

- 4.1 Description des premiers secours
- Indications générales : Aucune mesure particulière n'est requise.
- après inhalation : inhaler abondamment de l'air frais et, pour des raisons de sécurité, consulter un médecin
En conformité avec les valeurs établies MAK, un risque est peu probable.
La poussière de fibre et le vol doivent être évités par aspiration et aération.
- après contact avec la peau : En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
- après contact avec les yeux : Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- après ingestion : Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- 5.1 Moyens d'extinction
- Moyens d'extinction: CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
- 5.3 Conseils aux pompiers
- Equipement spécial de sécurité : Appareil de protection respiratoire indépendant de l'air ambiant et combinaison de protection contre les produits chimiques. Ne pas respirer de gaz d'explosion et d'incendie.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Non nécessaire.
- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement: Aucune mesure particulière n'est requise.
- 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Recueillir par moyen mécanique.

(suite page 3)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 28.07.2014

Numéro de version 1

Révision: 28.07.2014

Nom du produit Okasilent plus

(suite de la page 2)

- 6.4 Référence à d'autres sections *Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7*
- Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8*
- Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13*

SECTION 7: Manipulation et stockage

- 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger *Aucune mesure particulière n'est requise.*
- Préventions contre les incendies et les explosions: *Aucune mesure particulière n'est requise.*
- 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- Stockage :
- Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage : *Aucune exigence particulière.*
- Indications concernant le stockage commun : *non nécessaire*
- Autres indications sur les conditions de stockage : *néant*
- 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) *Pas d'autres informations importantes disponibles.*

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques : *Sans autre indication, voir point 7.*
- 8.1 Paramètres de contrôle
- Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :
- Indications complémentaires : *Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.*
- 8.2 Contrôles de l'exposition
- Equipement de protection individuel :
- Mesures générales de protection et d'hygiène : *Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.*
- Protection respiratoire : *non nécessaire.*
- Protection des mains : *pas nécessaire*
- Protection des yeux : *non nécessaire.*
- Protection du corps : *Vêtements de travail protecteurs.*

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

- 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
- Indications générales.
- Aspect:
 - Forme : *solide*
 - Couleur : *blanchâtre*
- Odeur : *caractéristique*
- Seuil olfactif: *Non déterminé.*
- valeur du pH à 20 °C: *7*

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 28.07.2014

Numéro de version 1

Révision: 28.07.2014

Nom du produit Okasilent plus

(suite de la page 4)

· **Indications toxicologiques complémentaires :**

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE de classification des préparations, le produit n'est pas soumis à une obligation de marquage.

En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé selon notre expérience et les informations dont nous disposons.

SECTION 12: Informations écologiques

- 12.1 Toxicité
- Toxicité aquatique : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.2 Persistance et dégradabilité D'après les expériences réalisées jusqu'ici, ce produit est inerte et non dégradable.
- 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- Autres indications écologiques :
- Indications générales : Aucune pollution des eaux connue.
- 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
- PBT: Non applicable.
- vPvB: Non applicable.
- 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

- 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- Recommandation : évacuation selon les dispositions en vigueur
- Emballages non nettoyés :
- Recommandation : Evacuation conformément aux prescriptions légales.

SECTION 14: Informations relatives au transport

- 14.1 No UN
- ADR, ADN, IMDG, IATA néant
- 14.2 Nom d'expédition des Nations unies
- ADR, ADN, IMDG, IATA néant
- 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
- ADR, ADN, IMDG, IATA
- Classe néant
- 14.4 Groupe d'emballage
- ADR, IMDG, IATA néant
- 14.5 Dangers pour l'environnement:
- Polluant marin : Non
- 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Non applicable.
- 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Non applicable.

(suite page 6)

FR

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 28.07.2014

Numéro de version 1

Révision: 28.07.2014

Nom du produit Okasilent plus

(suite de la page 5)

· *Indications complémentaires de transport :* *Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.*

SECTION 15: Informations réglementaires

- *15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement* *Pas d'autres informations importantes disponibles.*
- *15.2 Évaluation de la sécurité chimique:* *Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.*

SECTION 16: Autres informations

Ces renseignements ne décrivent que les exigences de sécurité du produit/ des produits et s'appuient sur l'état actuel de nos connaissances. Ils ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrits au sens des règlements de garantie légaux. Veuillez s'il vous plaît prendre les conditions de livraison de la respective feuille d'instructions.

- *Service établissant la fiche technique :* *Services sécurité de travail et protection de l'environnement*
- ** Données modifiées par rapport à la version précédente*
- *Remarque* *Ces données se basent sur des connaissances acquises à ce jour, mais ne garantissent pas les propriétés du produit et ne représentent aucun aspect contractuel. L'utilisation, la transformation du produit sont de la responsabilité de l'utilisateur.*